

Résumé de texte

Conception ICN Business School - ISC Paris Grande Ecole

Session 2022

1 – Le sujet

Le texte proposé aux candidats était extrait de l'essai d'un historien, Ivan Jablonka, qui a consacré une part importante de ses travaux à la place de la femme dans l'histoire. L'essai en question, *Des hommes justes* (2019), déplace la perspective puisqu'il tente de définir une éthique du masculin. Les pages choisies pour le résumé restent néanmoins centrées sur les femmes, plus précisément sur l'histoire du féminisme, et plus précisément encore des féminismes.

Car, et c'est là le cœur du texte de Jablonka, il existe plusieurs féminismes, associés à des valeurs philosophiques et sociales différentes, Jablonka proposant de cartographier à la fois dans l'espace et dans le temps les différentes orientations que peut prendre l'engagement en faveur de la cause des femmes. Il distingue ainsi deux voies principales : un féminisme de l'égalité, qui repose sur un principe universaliste d'égalité entre les hommes et les femmes, donnant lieu à des revendications de reconnaissance d'ordre égalitaire ; et un féminisme de la différence, qui repose sur le principe qu'il existe une spécificité du féminin, et revendique donc la reconnaissance de cette spécificité.

Le texte était organisé sur cette distinction, dans sa pensée et dans sa structure. Il s'agissait à cet égard d'un texte clairement construit, qui annonçait explicitement ses différentes étapes. Chaque idée ou situation était richement illustrée d'exemples (des engagements féministes divers dans le monde et dans l'histoire) qu'il convenait en général de ne pas retenir.

2 – Barème, attentes du jury

Comme chaque année, il était attendu des candidats qu'ils restituent fidèlement la pensée exprimée par le texte dans ses principales étapes, en respectant la logique de la progression, la correction de la langue et le nombre de mots autorisé (entre 480 et 520).

Insistons sur ces deux derniers points : tous les ans, des copies se pénalisent lourdement par une langue (orthographe, syntaxe) défailante ou par un décompte frauduleux qui consiste le plus souvent à inclure régulièrement cinq ou six mots surnuméraires par tranche annoncée de 50. Il faut donc le répéter d'année en année : l'orthographe est sanctionnée, et le nombre de mots de chaque copie est systématiquement vérifié, faisant l'objet d'un barème de pénalité précis en cas de dépassement : un point en cas de fraude manifeste, auquel s'ajoute un point par dizaine de mots manquants ou excédentaires par rapport à la fourchette admise (380-420 mots), la note de 01/20 étant attribuée en-dessous de 350, et au-delà de 450 mots.

Statistiques de l'épreuve :

Nombre de copies corrigées : 681 (801 en 2021 et 837 en 2020)

Moyenne : 10,23 (10,24 en 2021 et 10,42 en 2020) - Ecart-type : 4,77 (4,74 et 4,88)

3 – Remarques de correction

Le texte proposé abordait donc une question contemporaine en principe familière des candidates et des candidats : l'engagement féministe dans sa diversité.

La thèse de l'auteur était exprimée explicitement au début de l'article, lequel suivait par ailleurs un cheminement argumentatif très clair : d'abord la présentation synthétique des deux grandes voies du féminisme, puis un développement plus ample de chacune d'elles, avec, il est vrai, une part plus importante accordée à ce que l'auteur appelle le « féminisme de la différence ». Ce pouvait être là une première difficulté rencontrée par les candidats : respecter ce déséquilibre des parties, et ne pas consacrer trop de place (et de mots) au « féminisme de l'égalité ».

La discrimination entre bonnes et mauvaises copies a reposé dans une large mesure sur la bonne compréhension du texte. Ont ainsi été valorisées les copies qui ont compris le développement que le texte consacrait aux relations entre le féminisme de la différence et, dans certains cas, les valeurs conservatrices (la famille, la religion) au nom desquelles il a pu être promu.

Autre aspect discriminant du sujet : le nombre élevé d'exemples. Dans le texte à résumer, ils avaient tous une visée illustrative, si bien qu'il n'était pas nécessaire de les retenir, même si la conservation de certains d'entre eux dans le résumé n'était pas nécessairement pénalisante en soi. Ils exposaient surtout le candidat au risque de dépassement du nombre de mots autorisé.

Ont enfin été valorisées les copies qui restituaient, par des paragraphes clairement articulés au moyen de liens logiques, les grandes étapes du texte.

4 – Conseils aux futurs candidats

Le résumé est un exercice qui requiert avant tout des qualités de maturité quant à la compréhension des textes d'idées. Cette maturité s'acquiert à travers le travail régulier durant les études, mais aussi grâce à la lecture régulière de textes d'idées. La presse écrite et en particulier les articles d'opinion doivent constituer un terrain de travail voire d'entraînement privilégié.

Le texte à résumer propose un cheminement argumentatif dont il importe de restituer les grandes étapes. Autrement dit, le cheminement de la pensée exprimée par le texte doit apparaître sous la forme de paragraphes distincts articulés entre eux par des relations logiques. Trop de copies se bornent encore à compiler sur le mode de l'accumulation des fragments de résumé, sans considération pour la progression logique du propos.

S'agissant de la pratique du résumé proprement dite, le sujet de cette année permet de rappeler aux candidats qu'ils doivent dès le début de l'épreuve trouver la bonne hauteur de vue par rapport au texte. Trop souvent, les candidats attachent trop d'importance aux premières lignes et tentent de tout conserver dans leur résumé. Soit donc ce conseil très pratique : s'efforcer d'être très synthétique dans le résumé du premier tiers du texte. Le candidat s'apercevra rapidement dans la suite de l'épreuve qu'il a en réalité adopté la juste proportion de contraction.

Enfin, il semble que la maîtrise de la langue ait été moins défailante cette année que les précédentes. Le jury voit dans ce progrès une attention accrue à l'orthographe dans le temps de rédaction et lors de la relecture. Il s'agit là d'une évolution encourageante.

5 – Plan du texte et corrigé

Plan du texte

§1-7 – Deux féminismes opposés : féminisme de l'égalité et féminisme différentialiste

§8-20 – Au sein de la seconde catégorie, le féminisme maternaliste et ses limites

§21-29 – Les trois traits communs aux deux féminismes : libérateur, rebelle, collectif (et corollairement festif)

Résumé possible

Féminisme ou féminismes ? Les nombreux combats menés contre les injustices et les discriminations fondées sur le sexe peuvent se regrouper en deux grands ensembles : un féminisme de l'égalité et un féminisme de la différence. Le premier repose sur un principe humaniste d'égalité entre hommes et femmes qu'il // s'agit de conquérir dans le domaine des droits et du respect mutuel. Le second repose sur le principe d'une spécificité du féminin, qui non seulement se fonde sur le fait biologique, mais aussi se décline dans tous les aspects de la vie personnelle ou publique. Il s'agit // davantage d'un féminisme de combat visant à traquer et combattre toutes les manifestations de la domination patriarcale.

Politiquement parlant, et contrairement aux représentations communes, ce second féminisme transcende les clivages idéologiques et les époques : il n'est pas l'apanage de la gauche radicale. Il se rencontre aussi au // sein de la droite conservatrice sous la forme d'un maternalisme par lequel les femmes interviennent dans le débat public en tant que mères pour défendre et protéger la vie sous toutes ses formes (des enfants, de l'individu dans la cité, de la nature). En tous les points du // globe, ce féminisme, au XX^e siècle, fut un moyen important de l'émancipation des femmes, en leur fournissant une voie d'accès au débat public, jusque-là réservé aux hommes, tout en assumant leur condition féminine. Mais avec une contrepartie problématique : celle d'admettre symétriquement une spécificité masculine qui les // enferme dans une forme de déterminisme, celui de leur condition et de leurs fonctions sociales féminines.

Malgré les différences qui opposent ces deux orientations du combat féministe, plusieurs traits communs peuvent être mis en avant. Dans les deux cas, le féminisme est libérateur et émancipateur par son refus de la // soumission et la revendication d'une condition égale pour les hommes et les femmes. Dans les deux cas, il est rebelle : il s'insurge contre les injustices de l'ordre établi, sans craindre la provocation et le scandale. Dans les deux cas, il prend la forme d'un militantisme collectif, // sous la forme d'unions, d'associations ou d'organes de presse. Corollairement, dans les deux cas, il est joyeux et, par-delà les divergences, porteur d'un progrès libérateur. (380 mots)